

La mise sur pied d'une garderie pourrait sauver l'école de Saint-Philémon

« Des familles utilisent les services de garde d'Armagh, Saint-Paul et Saint-Damien en l'absence d'un tel service à Saint-Philémon »

- Daniel Pouliot

Une garderie pour sauver l'école

■ ÉRIC GOURDE

REDACTION_LACETCHEMIN@TC.TC

UNE GARDERIE DÈS L'AUTOMNE

Afin de mettre toutes les chances de son côté, la municipalité travaille depuis plusieurs mois sur la mise en place d'un service de garderie qui pourrait accommoder les parents qui doivent se rendre au travail, bien souvent ailleurs qu'à Saint-Philémon. L'absence d'une garderie dans la municipalité en a effectivement forcé certains à inscrire leur enfant dans une autre école pour pouvoir concilier travail et famille.

Ceux qui vont à l'extérieur le font généralement pour cette raison, explique le maire de la municipalité, Daniel Pouliot, indiquant que des familles utilisent les services de garde d'Armagh, Saint-Paul et Saint-Damien pour combler ce besoin.

La garderie serait bénéfique pour régler le problème actuel, mais servirait aussi pour le futur explique le maire Pouliot. « C'est une garderie 0-5 ans qui servirait aussi de garderie scolaire. Comme elle serait opérationnelle le matin, le midi et probablement en fin de journée, ce serait non seulement un service pour l'école, mais aussi pour l'ensemble de la communauté. »

Le programme a déjà été accepté à l'automne 2013 et budgété par la Municipalité pour cette année. Le local de l'école, qui servirait pour la garderie, fait déjà l'objet d'une entente depuis plusieurs mois et nécessiterait peu de travaux d'aménagement puisque déjà à même l'école.

SAINT-PHILÉMON - L'école primaire des Échos-de-la-Forêt de Saint-Philémon sera en année de transition en 2014-2015 et la mise en place d'une garderie à l'automne pourrait bien devenir la planche de salut de l'établissement.

Une année de transition signifie que si le nombre d'inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016 n'est pas suffisant pour obtenir le financement nécessaire, l'école est à risque de se retrouver en situation de fermeture.

Le minimum d'inscriptions requis est de six élèves en 1re, 2e et 3e année et de six élèves en 4e, 5e et 6e année, ce qui permet d'avoir deux classes d'au moins six élèves. Or, seulement 13 élèves sont actuellement inscrits à l'école pour la prochaine année scolaire, ce qui laisse une bien mince marge de manoeuvre. L'on prévoit toutefois une hausse pour les prochaines années avec une prévision de 15 élèves pour les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017.

L'un des problèmes avec lesquels doivent composer la Commission scolaire et la municipalité est le fait de voir quelques familles inscrire leur enfant dans des écoles des paroisses environnantes pour diverses raisons. Cette situation diminuerait d'une demi-douzaine le nombre d'élèves potentiels pour l'école de Saint-Philémon.